

Vincent Lacroix en faillite

L'argent de l'ancien président de Norbourg pourrait aller aux victimes plutôt qu'aux gouvernements

FRANÇOIS DESJARDINS

Tiré à quatre épingles et impassible comme jamais malgré l'état qui se resserre une fois de plus autour de sa personne, Vincent Lacroix a promis hier de porter en appel la décision d'un juge de la Cour supérieure ayant ordonné sa mise en faillite.

Cette semaine d'audiences au Palais de justice de Montréal s'est terminée sur la conclusion selon laquelle les actifs de l'ancien président de Norbourg, soupçonné d'avoir détourné 130 millions de dollars de l'épargne des investisseurs, se chiffrent à 37 millions alors que ses créances dépassent les 60 millions. D'où son insolvabilité.

Convaincu que M. Lacroix a agi «sans remords ni regret» dans ses multiples gestes auprès du fisc et des investisseurs, le juge, dans une décision de 40 pages, a affirmé que «le droit des créanciers de M. Lacroix doit primer sur les siens».

«Le juge a été dur», dit Vincent Lacroix, qui entend porter la décision en appel

Bien que Québec lui réclame 18 millions pour impôts impayés, le ministère du Revenu, à l'origine de la demande de mise en faillite, a vite affirmé qu'il demeure «très sensible» à la situation des 8200 investisseurs floués. Cette déclaration du ministre Lawrence Bergman semble indiquer que l'argent, si on le recouvre, serait versé aux victimes plutôt que dans les coffres du gouvernement. L'affaire étant toujours devant les tribunaux, il a refusé d'en dire plus.

Une autre créance est celle de la firme RSM Richter, à laquelle M. Lacroix a cédé toutes les sociétés de Norbourg en octobre dernier. Ce cabinet réclame la somme totale de 37 millions à M. Lacroix. L'avocat de RSM Richter, Denis St-Onge, a déjà indiqué que la quasi-totalité des sommes récupérées sera remise aux investisseurs. Quant à Revenu Canada, la créance s'y élèverait à 12 millions.

M. Lacroix, qui n'a pas d'avocat, a affirmé qu'il portera la décision en appel. Il dispose de dix jours pour le faire. «Le juge a été dur», a-t-il dit à la presse au sujet du vocabulaire corsé utilisé par le juge pour décrire

VOIR PAGE A 10: LACROIX

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page B 4

La fin du monde n'a pas eu lieu

Deux ans et demi après les modifications au Code du travail, c'est toujours le calme plat

Les centrales syndicales prédisaient un recul des conditions de travail. Les partisans de la «modernisation» du Québec soutenaient qu'il s'agissait de la voie à suivre pour stimuler l'économie et créer plus d'emplois. Deux ans et demi après l'adoption à toute vapeur des modifications à l'article 45 du Code du travail, c'est le calme plat. Mais il reste beaucoup de grogne syndicale et une certaine irritation patronale devant un gouvernement qui s'est arrêté à mi-chemin des réformes promises.

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Conseil du patronat (CPQ) ne cache pas sa déception. À l'automne 2003, alors que le gouvernement Charest, élu depuis quelques mois, créait de sérieux remous en ouvrant la porte à la sous-traitance, le CPQ défendait haut et fort la décision de Québec. Certes, le CPQ y voyait un intérêt pour l'entreprise privée, mais ses attentes visaient surtout le secteur public, où le taux de syndicalisation atteint environ 80%.

Il faut dire que le gouvernement Charest, mû par l'idée de «réinventer le Québec», avait pris des engagements pour réduire la taille de l'État. Dans cette foulée, la présidente du Conseil du trésor, Monique

VOIR PAGE A 10: TRAVAIL

INDEX

Actualités.....	A 4	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 8	Monde.....	A 8
Avis publics.....	C 6	Mots croisés.....	C 6
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 6
Carrières.....	C 5	Perspectives.....	B 1
Décès.....	C 8	Rencontres.....	D 2
Économie.....	C 1	Sports.....	C 9
Éditorial.....	B 4	Sudoku.....	C 6

Le choc des cultures

Peut-on se dire Occidental et fier de l'être?



MONTAGE OLIVIER ZUIDA

Pour certains, se dire occidental, c'est participer d'une civilisation qui, il n'y a pas si longtemps, se prenait encore pour la civilisation, qui a colonisé des peuples, organisé des traites d'esclaves, etc., et qui, aujourd'hui, non seulement prospérerait grâce à un commerce absolument non équitable mais, au surplus, dont le mode de vie préparerait l'apocalypse environnemental.

Devant les revendications multiculturalistes qui se multiplient et la haine de l'Occident exprimée par les Ahmadinejad et Ben Laden, retrouver un certain sens de la «fierté occidentale» pourrait-il être de mise? La question, en soi polémique, se pose, selon plusieurs.

ANTOINE ROBITAILLE

«L'identité occidentale? Ce n'est pas sans péril que l'on aborde la question aujourd'hui», nous écrit un universitaire québécois dans un courriel pour justifier sa décision de refuser d'accorder une entrevue sur le sujet.

D'abord, poursuit-il dans le courriel, ce mot «occidental» semble désormais trop lourd à porter. À une époque où les identités nationales paraissent en dé-

clin, celles de «civilisation» ont l'air tout simplement exorbitantes. Mais surtout, se dire Occidental, reconnaître une sorte de fierté à appartenir à cet ensemble, équivaut pratiquement, pour plusieurs, à «s'avouer criminels». C'est participer d'une civilisation qui, il n'y a pas si longtemps, se prenait encore pour la civilisation, qui a colonisé des peuples, organisé des traites d'esclaves, etc., et qui, aujourd'hui, non seulement prospérerait grâce à un commerce absolument non équitable mais, au surplus, dont le mode de vie prépa-

rerait l'apocalypse environnemental. L'universitaire, qui refuse même qu'on le nomme, ajoute que ceux qui se permettent encore de vanter l'Occident de nos jours sont souvent «des inféquentables».

Joint à Paris, l'écrivain français Pascal Bruckner rappelle que, dans l'Hexagone des années 1960, le mot «Occident» fut le titre d'une publication d'extrême droite. «À une certaine période, le mot avait une connotation fasciste», explique-t-il.

S'il rejette cet «Occident», l'auteur du célèbre essai *Le Sanglot de l'homme blanc* s'est toujours montré très critique envers l'autre extrême, c'est-à-dire l'antioccidentalisme, cette «haine de soi» si présente

VOIR PAGE A 10: OCCIDENT

L'homme qui filmait les femmes

*Pedro Almodóvar présente *Volver* à Cannes, un des films les plus attendus de la compétition*

ODILE TREMBLAY

Cannes — Au milieu de la cinquantaine, il ressemble encore à un grand enfant, avec une sorte d'innocence dans le regard.

On en oublie les cheveux gris, les éclairs de tristesse, devant sa drôle de tête chevelue, ses yeux tendres, son univers multicolore. Éternel adolescent, tant qu'on voudra, et adolescent de génie en plus, Pedro Almodóvar avoue pourtant que *Volver* lui a enfin permis de faire le deuil de sa jeunesse.

En retrouvant ses racines au passage.

Son film était l'un des plus attendus de la compétition. En Espagne, *Volver* fait un malheur sur les écrans (1,7 million de spectateurs). Almodóvar en est vraiment fier. Il a senti palpiter à travers lui sa veine la plus féconde, celle des univers féminins, qu'il comprend d'intuition.

Il fut un temps où le Pedro en question s'éclatait dans les folles nuits madrilénes, un temps où il réinventait le cinéma espagnol, au

VOIR PAGE A 10: VOLVER



FRANÇOIS GILLOT AGENCE FRANCE-PRESSE

De l'univers féminin, Penélope Cruz déclare qu'Almodóvar détient la clé secrète, la compréhension de l'âme profonde. «J'ai grandi en écoutant les femmes», explique le cinéaste.

BON CONGÉ!
Le Devoir ne sera pas publié lundi, Journée nationale des Patriotes. De retour mardi.

Osez lire un chef-d'œuvre!



Après de moi toujours
Kazuo Ishiguro
448 pages • 29,95 \$

www.editionsfides.com

